

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**Séance du 31 Mars 2026**

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération :

18

L'an deux mille vingt-six et le trente-et-un mars à 20 H, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle d'honneur de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques MALIGEAY, Maire.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION :**

Désignation d'un référent

moustique tigre

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26/03/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 07/04/2026

**04/2026DE23**

Présents : Mesdames et Messieurs BORGOGNO Thierry, DEVOISIN Marc, GRAND Bernadette, BLANC Bernard, DELACOTE Eric, THIZY Marie-Noëlle, CHAUSSE Jean-Claude, BRENIER Christèle, CAMUS Andrée, BOURRIN Fabienne, HEAVENS Marian, VERMEULEN Julien, DUMAS Charlotte, CROCI David, MORIN Frédérique, FRAISSINET Nicolas, MASCLAUX Céline

Absents : CHAZAUD Yolande (pouvoir à Fabienne BOURRIN),  
Secrétaire de séance : Fabienne BOURRIN

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'une commune est considérée comme colonisée par le moustique tigre si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs sont observés sur 3 relevés successifs de pièges pondoirs ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signallement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs de particuliers est supérieure à 500 m.

Des prospections entomologiques menées par l'EIRAD (Entente Interdépartemental Rhône-Alpes pour la Démoustication) ont permis de constater la présence du moustique tigre sur la commune de Bessenay dans un rayon supérieur à 150 mètres autour du signallement. La commune est donc considérée comme colonisée par le moustique tigre

Le moustique tigre étant une espèce très fortement nuisante, il est proposé au conseil municipal de nommer un référent afin de coordonner et mettre en œuvre les différentes stratégies qui seront adoptées pour lutter contre cette espèce.

Julien VERMEULEN est volontaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNNE Julien Vermeulen référent moustique tigre

Fait et délibéré aux jours, mois, an susdits

Le Maire  
Jacques MALIGEAY

